

Les **Agences Immobilières Sociales (AIS)** sont reconnues, agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale.

Elles ont pour objectif de socialiser une partie du parc locatif privé bruxellois afin de permettre à des personnes à revenus modestes d'accéder à des logements de qualité et à loyers abordables.

Grâce à l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale, les AIS gèrent aujourd'hui la location de plus de 3.500 logements qui appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. Ces logements sont dispersés dans les 19 communes bruxelloises.



### Plus d'informations ?

Fédération des Agences Immobilières Sociales  
de la région bruxelloise

02 412 72 44  
info@fedais.be / www.fedais.be

**fedais.brussels**   
agences immobilières sociales

### Liste des Agences Immobilières Sociales (AIS) où l'inscription n'est pas directe :

Ces Agences Immobilières Sociales n'inscrivent que les candidats locataires qui reçoivent un accompagnement social de services partenaires. Elles ciblent généralement des publics spécifiques, qui sont particulièrement précarisés.

<b>Baita</b> Quai du Hainaut, 29 1080 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>AIS Delta</b> Avenue Charles Brasseur, 32/2 1160 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>AIS Habitat &amp; Rénovation</b> Avenue de la Couronne 340 1050 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>IRIS</b> Quai du Batelage, 11/34 1000 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>Logement Pour Tous</b> Rue du Chimiste, 34-36 1070 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>Le Nouveau 150</b> Rue Haute, 150/25 1000 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>AIS Quartiers</b> Rue du Progrès, 323/8 1030 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
<b>AIS Saint-Gilloise Théodore Verhaegen</b> Rue Théodore Verhaegen, 67 1060 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement (l'Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles, le service social de la commune de Saint-Gilles, la permanence du logement du CAFA).

Editeur responsable : FEDAIS-FEDSVK asbl/vzw - Grace Faes  
Quai du Hainaut 29, 1080 Bruxelles - Mars 2015.

## Agences Immobilières Sociales (AIS)



**Conditions et modalités  
d'inscription**

**fedais.brussels**   
agences immobilières sociales

  
RÉGION DE  
BRUXELLES-  
CAPITALE

**Quelles sont les conditions générales pour avoir accès à un logement AIS ?**

- Les revenus du ménage ne peuvent être supérieurs aux revenus d'admission du logement social (sauf dérogation spéciale) ;
- Aucun membre du ménage ne peut être plein propriétaire, emphytéote ou usufruitier d'un bien immobilier affecté au logement ou à un usage professionnel.

**Comment introduire une demande de logement ?**

Le candidat locataire doit prendre contact avec une AIS. Chaque AIS a ses propres conditions d'inscription et d'attribution des logements. Il n'existe pas de registre d'attente commun. En principe, toutes les AIS sont susceptibles de proposer des logements dans différentes communes de la région bruxelloise.

**Liste des Agences Immobilières Sociales (AIS) permettant l'inscription directe :**

<p><b>AISB-SIKB</b> Rue du marché aux Poulets, 39 - 2e étage (Près de la Bourse) 1000 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription par courrier postal, ou via <a href="http://www.aisb.be">www.aisb.be</a>, ou aux permanences le mardi et mercredi de 9h à 10h30, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 262 32 43 @ <a href="mailto:aisb@aisb.be">aisb@aisb.be</a> / <a href="http://www.aisb.be">www.aisb.be</a></p>
<p><b>ASIS</b> Avenue Charles Gilisquet, 147 1030 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mardi et jeudi de 9h à 13h au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 223 72 47 @ <a href="mailto:asbl.asis@gmail.com">asbl.asis@gmail.com</a> / <a href="http://www.asis.be">www.asis.be</a></p>
<p><b>Comme Chez Toi</b> Rue des Chevaliers, 16 1050 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Compléter le formulaire d'inscription et l'envoyer par poste à l'AIS. Le formulaire est téléchargeable sur le site Internet <a href="http://www.commecheztoi.org">www.commecheztoi.org</a>. Il peut également être obtenu par téléphone sur demande. <b>Contact :</b> ☎ 02 230 36 14 @ <a href="mailto:commecheztoi@hotmail.com">commecheztoi@hotmail.com</a> / <a href="http://www.commecheztoi.org">www.commecheztoi.org</a></p>

<p><b>AIS Etterbeek</b> Rue Général Tombeur, 47 1040 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mercredi de 8h30 à 11h45 à la Maison communale d'Etterbeek, Avenue d'Auderghem 115 à 1040 Bruxelles. <b>Contact :</b> ☎ 02 737 04 00 ou 0479 06 13 10 @ <a href="mailto:info@aisetterbeek.be">info@aisetterbeek.be</a></p>
<p><b>AIS Forest</b> Rue des Glands, 30 1190 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le lundi de 14h à 16h30, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 534 32 95 @ <a href="mailto:info@aisforest.be">info@aisforest.be</a> / <a href="http://www.aisforest.be">www.aisforest.be</a></p>
<p><b>AIS Frédéric Ozanam</b> Chaussée de Roodebeek, 407 1200 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Formulaire d'inscription à venir chercher sur place les lundis entre 11h et 15h (hors vacances scolaires) et à renvoyer par courrier à l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 502 73 20 @ <a href="mailto:aisfredericozanam@hotmail.com">aisfredericozanam@hotmail.com</a></p>
<p><b>AIS Hector Denis</b> Rue de Paris, 114 1140 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription uniquement sur rendez-vous. <b>Contact :</b> ☎ 02 216 08 24 @ <a href="mailto:coordonateur@aishectordenis.be">coordonateur@aishectordenis.be</a></p>
<p><b>AIS Jette</b> Résidence Esseghem II Rue Jules Lahaye, 288 1090 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 421 70 90 @ <a href="mailto:ais-jette@skynet.be">ais-jette@skynet.be</a></p>
<p><b>La M.A.I.S.</b> Rue Vandepereboom, 14 1080 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription uniquement sur rendez-vous. <b>Contact :</b> ☎ 02 412 54 33 @ <a href="mailto:aismolenbeek@yahoo.fr">aismolenbeek@yahoo.fr</a></p>

<p><b>AIS Le Relais</b> Rue Paul Wemaere, 20 1150 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mercredi de 9h à 13h, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 779 80 13 @ <a href="mailto:info@aislerelais.be">info@aislerelais.be</a> / <a href="http://www.aislerelais.be">www.aislerelais.be</a></p>
<p><b>Les Trois Pommiers</b> Avenue des Casernes, 41 1040 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription par demande écrite au siège de l'AIS. Ne pas téléphoner et ne pas se présenter sur place. <b>Contact :</b> ☎ 02 640 30 54 @ <a href="mailto:lestroispommiers@scarlet.be">lestroispommiers@scarlet.be</a> / <a href="http://www.lestroispommiers.be">www.lestroispommiers.be</a></p>
<p><b>AIS Saint-Josse</b> Rue de l'Union, 4 1210 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mardi de 13h à 16h45, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 230 48 34 @ <a href="mailto:info@aissaintjosse.be">info@aissaintjosse.be</a></p>
<p><b>AIS Uccle</b> Rue Beeckman, 89 1180 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mardi de 9h à 12h, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 348 68 79 @ <a href="mailto:aisu@uccle.be">aisu@uccle.be</a></p>
<p><b>AIS Woluwé-Saint-Lambert</b> Place du Temps Libre 6 (site Wolubilis) 1200 Bruxelles</p>	<p><b>Mode d'inscription :</b> Inscription aux permanences le mercredi de 14h à 17h, au siège de l'AIS. <b>Contact :</b> ☎ 02 763 48 39 @ <a href="mailto:aiswsl@skynet.be">aiswsl@skynet.be</a></p>

